

N/REF : 20/08/2024 9H47 C:008633 I:12854

V/Email reçu le Mardi 20/08/2024 a 9H47

SELON DEVIS N° 4080035

DEPLAGNE CHARLES

**104 BOULEVARD DE SEVIGNE
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 104 SEVIGNE
104 BOULEVARD DE SEVIGNE
35000 RENNES

Rennes, le 12 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 104 SEVIGNE - MR DEPLAGNE 06 61 98 28 51

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4080035 du 19/08/2024 d un montant de
1337.21 € TTC

Donneur d'ordre : M. C DEPLAGNE

INTERVENTION DU 11/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
OUVERTURE DU TROU D'HOMME
POMPAGE ET NETTOYAGE D'UNE CUVE A FIOUL ENTERREE 2,05M3
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGREE (1M3)
INERTAGE A LA PERLITE
APPLICATION D'UN BETON DE FINITION
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 11/09/24 a 14H43 M. C DEPLAGNE

FB TT Email envoyé le 19/08/24 a 11H24 M. C DEPLAGNE

DEVIS ETABLI POUR UNE CUVE DE 1.5M3

- LE SUPPLEMENT DE PERLITE AU-DELA DE 1,5 M3 SERA FACTURÉE
AU PRIX DE : 350 EUROS HT /M3

LE FIOUL ET LES DECHETS POMPÉS DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES
EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU
PRIX DE LES DECHETS EAUX HYDROCARBUREES : 188,00 EUROS HT / T(S))

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1215,65	1215,65
	TOTAL H.T.		1215,65
	T.V.A. a 10,00%		121,56
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>1337,21</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.